

"Ni la République, ni l'Etat, ni le corps médical n'est propriétaire de la vie humaine"

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culture de Vie](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 27 décembre 2013



Mgr **Philippe Barbarin**, cardinal archevêque de Lyon, a mis en garde mercredi sur Europe 1 sur les conséquences d'une éventuelle nouvelle loi sur la fin de vie. Rappelant qu'il avait "*frôlé la mort: infarctus, triple pontage*", Mgr Barbarin a estimé qu'on avait "*pris admirablement soin*" de lui.

"On fait très attention à ce que nous souffrions le moins possible. J'ai une reconnaissance énorme pour le monde médical. Je trouve qu'on doit donner un très grand respect à chaque vie humaine et d'une manière toute particulière à ceux qui souffrent. Mais au fond, ni la République, ni l'Etat, ni le corps médical n'est propriétaire de la vie humaine. On n'a pas un droit sur la vie et la mort de quelqu'un".

"Si on veut changer une loi alors qu'elle a 8 ans, non mais c'est quoi, une loi ? C'est la loi sur l'euthanasie ou

l'euthanasie de la loi ?" "Il faut quand même faire très attention à ce qu'on fait: une loi, c'est très important comme fondement dans une société".